


**Technologie de micro injection Syngenta TreeCare® avec  Revive®**  
**Sociétés d'application mandatées par Syngenta France SAS sur palmier**

Mise à jour : 18/08/2017

Société	Nom	Adresse	CP	Ville	Tel bureau	Tel portatif	Principales zones d'intervention
A2VP	Jean-Marc RAMORINO	1395 chemin de Sainte Colombe	06140	VENCE		06 20 42 07 74	Pays Vençois / Nice
ADONIS PAYSAGES ELAGAGE	Patrick CARIOLO	1609 Chemin de Saint-Bernard	06220	VALLAURIS	04 93 74 52 77		Cannes / Grasse / Antibes / Nice
ALOES	Jean-François PILLIAT	Lotissement Traina	20117	CAURO	04 95 10 06 56	06 27 32 29 17	Corse du Sud
ATELI 3D	Evian DUSSORDET	Casa Suprana	20214	ZILIA		06 89 46 33 95	Haute Corse
AZURTECH ENVIRONNEMENT	Vincent BERNARD	2170, Chemin des Crozes	13300	SALON DE PROVENCE		06 44 21 84 12	Marseille / Etang de Berre / Nîmes / Montpellier
BIBIANO	Gilles BIBIANO	540 chemin de la Plaine	06250	MOUGINS		06 24 30 52 36	Cannes / Grasse / Antibes / Nice
DERBEZ ENTRETIEN	Sandrine BARDIN	504, Route de Saint Tropez (RD61)	83580	GASSIN	04 94 56 61 05	06 14 55 17 73	Golfe de Saint Tropez
EVEA	Olivier BRUNO	300 chemin des Plaines Baronnes	13600	LA CIOTAT	04 42 83 68 10	06 25 79 53 03	Côte varoise ouest / Marseille / Aix
GRANET R & FILS	Xavier PARET	1282 chemin de Rabasson	83130	LA GARDE	04 94 21 69 13	06 09 58 37 64	Toulon / Hyères / Iles d'Hyères / Côte varoise ouest
HC JARDINS	Henri COLLOMP	Carraire Mme Reverdit - 645, chemin rural n°6	83370	FREJUS		06 88 54 64 97	CAVEM exclusivement (plan d'action ARECAP)
LAMBERT ET BONFILS	Laurent BONFILS	137, chemin des Chèvrefeuilles	06130	GRASSE		06 11 12 15 97	Alpes Maritimes
LES POUCES VERTS	Sébastien HEYNDRIX	4 avenue du Maréchal Leclerc	83390	CUERS		06 09 77 04 72	Toulon / Hyères / Côte varoise est
LGP JARDINS	Philippe LE GAC	«Terre Noire » 730 chemin Saint-Augustin	83260	LA CRAU	04 94 80 90 77	06 89 76 89 08	Toulon / Hyères / Côte varoise est / Golfe de Saint Tropez
RUBY ELAGAGE - LE FORESTIER	Bernard RUBY	977, avenue du Général Calliès	83600	FREJUS		06 80 18 64 60	CAVEM exclusivement (plan d'action ARECAP)
SEV PASERO	Alain FRIGO	1 bis allée des Gabians	06150	CANNES	04 93 48 20 07		Cannes / Grasse / Antibes / Nice
TECA	Marcel MARGRIS	15, chemin de la Ritorte	83400	HYERES-LES-PALMIERS	04 94 35 42 93	06 74 57 09 51	Toulon / Hyères / Côte varoise est
TRAITEMENTS DU CAP	Luigi CAMESASCA	1899 route de Châteauneuf	06690	TOURRETTE LEVENS		06 17 53 77 23	Nice / Cap Ferrat / Menton
TROPICANA FLORE	David RUFFRAY	1074, route de la Maurette	83520	ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS	04 94 45 34 10	06 20 43 20 14	Fréjus - Saint Raphaël / Golfe de Saint Tropez / Cannes
VAC GAZON	Pascal VACCARO	7 rue des Clairettes	83260	LA CRAU	04 94 66 00 98		Toulon / Hyères / Côte varoise est
VIAGREEN	Benjamin GRANEL	315 rue du Pech Redon	11100	MONTREDON DES CORBIERES	04 68 32 95 01	06 28 61 50 89	Aude / Hérault
VIAGREEN	Benjamin GRANEL	1 rue de la Sardane	66200	CORNEILLA DEL VERCOL	04 68 32 95 01	06 28 61 50 89	Pyrénées Orientales

**Syngenta France SAS** - 12, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS – RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR11443716 832.  
N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

REVIVE® - AMM N° 2140041 - Composition : 42,9 g/l émanectine benzoate \* - Attention - H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H332 - Nocif par inhalation. H360Df - Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité. H371 - Risque présumé d'effets graves pour les organes. H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement. P102 Tenir hors de portée des enfants. P201 Se procurer les instructions avant utilisation. P260 Ne pas respirer les vapeurs. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux et du visage : se reporter au tableau de l'étiquette pour le détail des protections. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin. P309+P311 EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'élimination des déchets agréée. Contient de l'alcool tétrahydrofurlique Pour protéger les pollinisateurs, supprimer les inflorescences avant la floraison des palmiers

chaque année pendant toute la durée du traitement et au moins un an après l'arrêt de celui-ci. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

\* Marques enregistrées et \* substance active d'une société du groupe Syngenta. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>.

Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées\* : se référer à l'étiquette du produit ou [www.syngenta-pro.fr](http://www.syngenta-pro.fr) (\*nouveau catalogue des usages).

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**

